

Zeitschrift: Revue internationale de théologie = Internationale theologische Zeitschrift = International theological review
Band: 7 (1899)
Heft: 26

Artikel: Études sur le mouvement néo-thomiste
Autor: Chrétien, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-403445>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉTUDES

SUR LE

MOUVEMENT NÉO-THOMISTE.

I. — Léon XIII et Thomas d'Aquin.

L'Eglise romaine a toujours empêché ou retardé, autant qu'il lui a été possible, l'avènement et le règne de la science et surtout sa vulgarisation dans les classes populaires; mais aujourd'hui que la poussée est plus forte qu'elle, elle change de tactique et affecte de prendre les devants du mouvement scientifique. Dès le début de son pontificat, l'habile Léon XIII, comprenant bien que le temps était passé où l'on pouvait à Rome non seulement anathématiser, mais enfermer et brûler les savants, se mit à saluer et à exalter la science, essayant ainsi de prouver au monde que l'Eglise romaine en est la grande protectrice. « L'Eglise, écrit-il dans un bref au cardinal Goossens, à la date du 8 novembre 1889, est faussement accusée aujourd'hui de repousser les lumières de la science et de propager les ténèbres de l'ignorance. Il est nécessaire par conséquent que les catholiques se fassent gloire de ne point répudier les splendeurs du savoir véritable, mais de les rechercher. » Et, puisqu'il fallait absolument faire de nécessité vertu, Léon XIII résolut de détourner au profit de son Eglise le courant scientifique, qu'on ne pouvait plus guère remonter. Ce fut sous une forme médiévale, sous la forme scolastique, et sous le patronage du plus grand scolastique canonisé, St. Thomas d'Aquin, que l'on déploya le nouveau drapeau. Cette façon de faire devait avoir, dans la pensée pontificale, le précieux avantage de ramener le monde, qui est aujourd'hui, c'est entendu, dans les ténèbres et la corruption, de le ramener à l'idéal religieux

et surtout social, rêvé par l'Eglise romaine, presque atteint par elle au moyen âge et savamment enfermé dans la philosophie et la théologie de cette époque. « Les ennemis de la vérité, continue Léon XIII dans la même lettre au cardinal de Malines déjà citée, ont coutume de se réclamer à tort du progrès intellectuel pour combattre les enseignements de la foi et répandre les théories subversives dont *l'obscurcissement des intelligences et l'abaissement des mœurs sont la triste conséquence*. Tout le monde l'entend : c'est avant tout la jeunesse qui est en butte à ces sophismes et à ces embûches ; c'est la jeunesse dont le sort est en jeu. *Il faut donc employer tous les moyens pour inculquer à l'esprit des jeunes gens les principes d'une saine philosophie et d'une science solide, en vue d'éviter qu'ils ne soient entraînés par la contagion de l'erreur de toute part répandue.* » Après les écoles des Frères et les collèges des Jésuites, il fallait donc créer des universités catholiques (romaines) où Saint Thomas pût régner en maître. Sur le modèle de la vieille université de Louvain, on en fonda de nouvelles à Lille, à Paris, à Angers, à Toulouse, à Lyon, à Fribourg (Suisse), et jusqu'à Washington. Et pour qu'on ne se méprît pas sur ses intentions, Léon XIII lança dès le 4 août 1879 sa fameuse encyclique *Æterni Patris*, dans laquelle il exhorte les catholiques (romains) à remettre en vigueur et à propager le plus possible la doctrine de Saint Thomas : « *Vos omnes quam enixe hortamur ut sancti Thomæ sapientiam restitatis et quam latissime propagetis.* » Quelques mois plus tard, il demande aux évêques de Belgique de créer à l'université de Louvain une chaire spéciale destinée aux enseignements de St. Thomas d'Aquin : « *Tibi auctores sumus*, écrit-il au cardinal Dechamps, archevêque de Malines, en date du 25 décembre 1880, *ut nostra cum cæteris episcopis Belgicis consilia communices, rogataque singulorum sententia, perficias ut in Universitate studiorum Lovaniensi schola singularis, data opera, instituaturs Thomæ Aquinati auditoribus interpretando.* » Cette chaire, confiée à Mgr Mercier, fut inaugurée au mois d'octobre 1882. Quelques années plus tard, Léon XIII, poursuivant son idée, fut amené à donner un développement plus considérable aux études philosophiques à l'Université de Louvain. Il lui parut « utile et souverainement avantageux d'établir un certain nombre de chaires nouvelles, de façon que, de ces enseignements divers

sagement reliés entre eux et rattachés avec ordre, il résultât un institut de philosophie thomiste doué d'une existence propre: *Utile esse atque expedire magnopere videtur, ejus disciplinæ augeri magisteria, ex quibus scilicet inter se ratione nexis atque ordine colligatis institutum doctrinæ thomisticæ tradendæ seorsim existat.* » L'année suivante, il fit même parvenir au cardinal de Malines un don de cent cinquante mille francs pour le nouvel institut. Cet institut fut rapidement fondé. L'enseignement qu'y reçoivent de nombreux étudiants *de toutes les facultés* comprend trois années, pendant lesquelles on enseigne, outre l'histoire de la philosophie et ce qui dans les sciences est le complément ordinaire et presque nécessaire des études philosophiques, comme la biologie générale, la physiologie, etc., *la philosophie de St. Thomas dans toutes ses parties.* Les grades de l'institut de philosophie sont: ceux de Bachelier, de Licencié, et de Docteur, plus le grade supérieur d'Agrégé à l'Ecole St. Thomas d'Aquin. Le 7 mars 1894, Léon XIII donna à l'institut sa constitution définitive: « Nous décidons, écrit-il dans un bref adressé au cardinal de Malines, que l'institut supérieur de philosophie thomiste ne sera pas considéré comme une sorte d'annexe de l'Université, mais au contraire comme une de ses parties intégrantes, qu'on lui reconnaîtra au sein de l'Université la place que lui assignent et son origine pontificale et l'importance même de l'objet de son enseignement. C'est pourquoi son Président sera membre du Conseil rectoral et investi des mêmes droits que les Doyens des Facultés; quant à ses professeurs, ils seront incorporés dans l'une des Facultés déjà existantes à l'Université, ils jouiront des mêmes droits et privilèges que leurs collègues. »

Si nous avons insisté sur la création et l'organisation de cet institut, c'est qu'il révèle parfaitement la pensée de Léon XIII et l'importance capitale que le pape attache à l'enseignement des doctrines thomistes. C'est aussi qu'il est le type d'instituts similaires qui surgiront un jour, selon les circonstances, sur les divers points de l'ancien et du nouveau continent. Il fallait d'abord en faire l'essai dans une ancienne université catholique comme celle de Louvain, et dans un pays entièrement inféodé à Rome comme la Belgique. Plus tard, quand les universités libres de France auront jeté, elles aussi, de profondes racines dans le pays, quand le gouvernement sera à la dévo-

tion du pape, on arborera au grand jour le drapeau thomiste. N'est-ce pas déjà ce que nous avons pu voir récemment dans le canton ultramontain de Fribourg, où la nouvelle Université est si ostensiblement entre les mains des Dominicains que plusieurs professeurs, qui n'étaient point assez thomistes dans leur enseignement, ont dû démissionner et faire place à de plus purs, c'est-à-dire à de plus scolastiques éléments? Nous y reviendrons plus loin. Il n'est pas jusqu'à l'Université même de Washington dont le recteur, Mgr Keane, n'ait dû venir habiter Rome (promoveatur ut amoveatur), parce qu'il était suspect d'américanisme, doctrine, paraît-il, qui n'était point connue et n'eût point été approuvée par St. Thomas.

Et cet enseignement a déjà produit ses fruits. « *Il devait, avait écrit Léon XIII, faire acquérir à ceux qui seront appelés aux honneurs, aux charges publiques, à la direction des cités, une conviction philosophique chrétienne profondément gravée dans leur âme.* » Le premier résultat de cet enseignement savamment organisé en Belgique depuis près de vingt ans, a été le triomphe des ultramontains et l'écrasement complet des libéraux depuis 1884. Ces derniers ont cru remonter au pouvoir par le suffrage universel, qui a profité encore à leurs adversaires: il n'y a plus aujourd'hui en Belgique que des catholiques ou des socialistes. Le thomisme a porté ses fruits. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire la brochure de M. E. Crahay: « *La politique de St-Thomas d'Aquin* » (Louvain, 1896). Il est à craindre, et déjà nous en voyons des symptômes en France, que les mêmes principes ne produisent ailleurs les mêmes conséquences.

Et pour qu'on ne nous soupçonne pas de découvrir dans le néo-thomisme de Léon XIII un péril imaginaire, voyons d'abord l'extension qui lui a été donnée dans notre vieille Europe sous son pontificat.

Nous avons déjà longuement narré la fondation de l'institut Louvaniste. En 1894, une Revue thomiste était également créée à Louvain, sous le titre de *Revue néo-scolastique*. L'épigraphie « *Nova et Vetera* » en dit assez le but. « Elle devait étudier les sciences physiques, biologiques, politiques et sociales, et rapprocher leurs synthèses des doctrines traditionnelles de l'Ecole. » Nous n'avons pas à dire ici si elle a rempli son programme. En tout cas, elle a fait, depuis cinq ans, pas

mal de polémique anti-positiviste et anti-matérialiste, et nous sommes avec elle dans son affirmation principale, que la métaphysique de l'univers doit en compléter la physique. Elle a fait de la métaphysique par la plume de Mgr Mercier, son directeur, particulièrement dans ses études sur le beau dans la nature et dans l'art. Elle a fait de la science proprement dite avec M. *Verriest*, étudiant les bases physiologiques de la parole rythmée. Elle a fait de l'histoire avec M. *de Wulf*, qui y a donné son *Henri de Gand*; de la philosophie avec M. *Forget*, qui a exposé dans ses pages l'influence de la philosophie arabe sur la scolastique. M. *Domet de Vorges* y a défini aussi le concept de Dieu d'après Aristote. Gardienne du pur thomisme, la Revue néo-scolastique a jugé sévèrement le *de Concursu divino* de l'abbé *Urbain* et *l'Argument de St. Anselme* du P. *Ragey*. Elle fait aussi incidemment de la théologie. Parlant du Congrès américain des religions, elle dit « qu'il a montré trop d'indulgence pour des doctrines même contradictoires. Ce ne sera pas, ajoute-t-elle, le syncrétisme de toutes les religions qui fondera le culte de l'avenir, ce sera le retour sincère et complet au catholicisme. » Avec des distinctions, nous souscrivons, nous anciens-catholiques, à cette dernière parole.

Voilà pour la *Belgique*.

En Hollande, le Dominicain *de Groot* a été chargé d'enseigner le thomisme à l'Université protestante d'Amsterdam. Il a prononcé son discours inaugural, un panégyrique de St. Thomas, le 1^{er} octobre 1894, en présence de professeurs et de députés; l'archevêque romain d'Utrecht et l'évêque romain de Haarlem siégeaient à côté des représentants de l'autorité civile et du Sénat académique.

En Italie, le succès du thomisme est moindre, le clergé étant exclu de l'enseignement public. Toutefois des académies thomistes ont été fondées à Bologne et à Rome, en même temps que deux Revues qui propagent l'esprit scolastique: *La Scienza italiana* et *l'Accademia Romana di S. Tommaso*. Le *Divus Thomas*, créé après l'apparition de l'encyclique *Æterni Patris*, explique le texte du docteur Angélique, examine les principes, résout les difficultés historiques et réfute en fidèle thomiste « les erreurs modernes. » *La Civiltà Cattolica* elle-même, sous l'influence directe de Léon XIII, a beaucoup contribué à la restauration du thomisme. « Seul le thomisme, écrit-elle,

préservera les jeunes gens des erreurs du socialisme et des philosophies qui invoquent uniquement les théories scientifiques. Si le darwinisme, ajoute-t-elle, était arrivé avec tout son appareil expérimental au temps de la scolastique, il n'aurait pas exercé plus d'influence que le panthéisme d'un David de Dinant, mais il est venu dans un temps où les esprits assaillis de toutes parts et à tout instant par les doctrines fausses, ne reculent devant aucune absurdité. »

En Hongrie, une société de St. Thomas s'est fondée à Buda-Pesth, qui a pour organe la Revue thomiste *Bolescleti Folydirat*.

En Allemagne, presque toutes les Revues catholiques romaines sont thomistes; nous ne ferons que les citer: le *Katholik*, qui date de 1820 — *Natur und Offenbarung* — *Stimmen aus Maria-Laach* — *Jahrbuch für Philosophie und spekulative Theologie*, se rattachant à la tradition dominicaine, la *Zeitschrift für katholische Theologie*, semblant incliner davantage vers la tradition jésuitique, en ce sens qu'elle aime souvent à montrer comment Sanchez a fait la lumière complète sur les solutions présentées par St. Thomas. Le *Philosophisches Jahrbuch* est resté la plus éclectique dans sa rédaction et la mieux informée des Revues thomistes d'Allemagne.

En France, le nombre de ceux qui travaillent à propager le thomisme pour mieux propager le romanisme, augmente même parmi les laïques. Comme nous l'avons déjà dit, l'enseignement supérieur libre institué et dirigé par les évêques, a des chaires où l'on professe le thomisme à Paris, à Lille, à Angers, à Lyon et à Toulouse. L'Institut catholique de Paris a son bulletin spécial; il donne aux fêtes de St. Thomas le caractère des réunions scolastiques des universités du moyen-âge. Le « Circulus » de 1895 portait sur « l'Union hypostatique. » Après les discussions conduites en latin et sous forme syllogistique, le P. Gardet a exhorté les assistants à « allier la théologie et la philosophie thomiste avec la science moderne ».

Les *Annales de Philosophie chrétienne*, sans être absolument inféodées au thomisme, semblent par l'analyse des ouvrages dont elles ont publié des extraits, en suivre les tendances. C'est dans ses colonnes que M. Domet de Vorges a exposé sa *Perception* et sa *Psychologie thomiste*. Il adhère aujourd'hui au thomisme, écrit-il, mais il a lu et relu les spiri-

tualistes cartésiens. D'abord étonné par le thomisme, il a cru y voir des antinomies..... Mais après plusieurs années de réflexions et de méditations, il a résolu toutes les difficultés; le thomisme lui est apparu comme le véritable éclectisme, plus voisin que le spiritualisme cartésien de la physiologie contemporaine, qui concilie le positivisme et le spiritualisme. Aussi s'est-il proposé de convertir au thomisme ceux dont il a éprouvé les inquiétudes et les doutes, et d'établir que la métaphysique de St. Thomas peut s'approprier toutes les découvertes modernes. Mais comme la terminologie en semble peut-être démodée, M. Domet de Vorges use des termes français, et au-dessus des citations thomistes bien choisies, il met un texte qui les interprète avec une langue toute moderne et pleine d'élégance.

Les thèses de doctorat de la *Faculté de Lille* témoignent qu'on y suit l'impulsion donnée par Léon XIII. L'abbé *Chollet*, dans sa *Theologica lucis Theoria*, expose la théorie de St. Thomas sur la connaissance sensible, rationnelle et surnaturelle chez l'homme, et sur la connaissance en général chez les anges et en Dieu. L'abbé *Quillet*, dans *Les origines de la puissance civile*, établit, après Léon XIII et après St. Thomas, que la formule *Omnis potestas a Deo* s'applique au pouvoir et non à la personne du prince.

C'est pour la Faculté libre de théologie *de Lyon* que M. *Mielle*, professeur au séminaire de Langres, a composé en latin une dissertation métaphysique de plus de 400 pages (*De substantiæ corporalis vi et ratione secundum Aristotelis doctorumque scholasticorum sententiam*). Son livre offre une exposition pure et simple de la doctrine thomiste.

C'est à ses maîtres de l'institut catholique de Toulouse que le R. P. Peillaube, secrétaire de la société de St. Thomas d'Aquin, a dédié sa *théorie des Concepts*, qui est tout simplement la théorie thomiste.

En un mot, le néo-thomisme est si vivant en France qu'il y compte déjà des adversaires laïques et même ecclésiastiques. Parmi les premiers, nous citerons M. Alaux, qui, en défendant l'éclectisme, a attaqué fortement le thomisme, laissant même entendre que ce dernier système conduit facilement au matérialisme. Dans le monde ecclésiastique, l'abbé Urbain, dans sa thèse latine, a pris parti devant la Faculté de Paris contre

St. Thomas, en faveur de Durand de Saint Pourçain, le docteur *très résolu*, qui a été, quoique dominicain, l'adversaire très résolu du thomisme. « Trois solutions, dit l'abbé Urbain, ont été proposées à la question de savoir en quelle mesure Dieu vient en aide aux créatures dans leur action. Selon St. Thomas, il faut, pour qu'elles agissent, qu'auparavant Dieu les mette en mouvement (*Præmotio physica*) ou les y excite (*influxus prævius*). Pour les *Scotistes* et les *Molinistes*, il y a *concours simultané*: Dieu ne peut créer un être qui sans son assistance produise quoi que ce soit. Mais dès qu'une cause finie commence à agir, la puissance divine est présente et tend à produire le même effet: l'acte est accompli par la cause première et la cause seconde agissant chacune de son côté, comme la traction d'un navire est l'œuvre commune des deux hommes qui en tirent le câble. Durand de St. Pourçain n'admet pas le concours immédiat des deux écoles adverses. Dieu est cause *médiate* en tant qu'il a donné l'être; il ne donne pas d'assistance spéciale pour agir. Or la prémotion physique et le concours simultané, selon l'abbé Urbain, ou sont inutiles ou conduisent au panthéisme, suppriment le libre arbitre et font Dieu auteur du péché. C'est pourquoi il rejette le concours immédiat comme chose vaine et mensongère (*inter vana atque commentitia*), il admet la théorie de Durand confirmée par Leibniz et Biran, puisée chez les anciens docteurs et reproduite même quelquefois au moyen âge.

Le néo-thomisme inauguré par Léon XIII a déjà influé en France, même sur la presse libérale. Qui ne se souvient des polémiques engagées il y a quelques années, pour prouver que la science impuissante devait céder la place au romanisme? N'est-ce pas le néo-thomisme qui a inspiré, à leur insu peut-être, des esprits comme Brunetière, Francis de Pressensé, François Coppée et tant d'autres, dans certains articles, qui ont fait faire plus ou moins banqueroute à la science, au grand profit de l'Eglise romaine et à la grande joie de son suprême Pontife?

En Suisse enfin, ou pour parler plus exactement, dans certains cantons de la Suisse, le thomisme règne en maître. Il a fait de Fribourg et de la nouvelle Université, ouverte le 4 novembre 1889, son centre d'influence. Ce sont en effet les dominicains qui possèdent à Fribourg la Faculté de théologie. Toutes les chaires, dont le nombre est laissé à leur apprécia-

tion, y sont dans la règle occupées par des membres de l'Ordre, qui sont désignés, non par le gouvernement, mais par le général des dominicains, qui les envoie à Fribourg ou les en rappelle selon son bon plaisir. Cet état de choses devait presque forcément bouleverser et a bouleversé en effet, dès ses débuts, la jeune Université. Huit professeurs allemands ont dû, il y a moins de deux ans, le 9 décembre 1897, donner leur démission collective, pour protester contre l'esprit qui règne à Fribourg, esprit incompatible, ont-ils écrit, avec la liberté scientifique, qui est l'âme de l'enseignement universitaire en Allemagne. Ces huit professeurs, MM. *Effmann, Gottlob, Hardy, Jostes, Lærkens, von Savigny, Streitberg* et *Sturm* viennent de publier à Munich un opuscule intitulé: *Denkschrift der aus dem Verband der Universität Freiburg in der Schweiz ausscheidenden reichsdeutschen Professoren*, dans lequel ils exposent les motifs d'ordre supérieur qui les ont poussés à donner leur démission. Nous en extrayons ce qui suit: « La Faculté de théologie, autrement dit l'Ordre des dominicains, prétendait exercer sur toute l'Université une sorte de protectorat moral... Dans une assemblée générale des professeurs, telle mesure était proposée et ralliait la majorité des suffrages: alors un représentant de la Faculté de théologie intervenait, déclarant que la mesure en question était contraire « aux droits reconnus à cette Faculté », sans du reste que personne parvînt jamais à savoir quels étaient ces droits et ces privilèges. »

En 1893, un conflit avait éclaté entre M. Wolf, professeur de philosophie, et les représentants des sciences philosophiques à la Faculté de théologie, ces derniers reprochant à M. Wolf *de ne pas être partisan du thomisme*. On commença par jeter le discrédit sur son enseignement, de manière à en détourner les étudiants de l'Université, en particulier ceux de la Faculté de théologie. M. Wolf finit par donner sa démission, en recommandant à la Faculté de ne pas lui donner de successeur, parce que, selon lui, il n'y avait pas de place à Fribourg pour une autre doctrine que la doctrine thomiste. Effectivement deux dominicains furent nommés à sa place. Un membre de la Faculté de théologie alla même jusqu'à dire que quiconque n'était pas avec les dominicains, n'avait qu'à quitter l'Université.

Avec une désinvolture pareille, il n'est guère besoin de dire longuement ce qu'est *la Revue thomiste*, œuvre des domi-

nicains de Fribourg: «*plane congruit cum consiliis nostris*», dit Léon XIII, parlant de ce périodique. Pour les dominicains qui la rédigent, le *vrai* thomiste est celui qui a étudié l'œuvre entière de St. Thomas et qui, ami ardent et sage du progrès, sait parler à son temps en s'inspirant de la méthode thomiste.

Cette *Revue* donne des articles apologétiques comme ceux qu'elle consacre à l'histoire des doctrines scolastiques, ceux où elle montre l'accord des enseignements donnés par les papes avec les doctrines thomistes, ceux qui portent sur les ouvrages favorables à St. Thomas. Dans les articles polémiques, la *Revue* s'attaque aux adversaires du catholicisme et à tous ceux qui ne sont pas de *vrais* thomistes. Elle maltraite fort *le Mémoire sur le composé humain* de M. Alaux. Elle raille M. Ravaisson, «l'un des derniers survivants d'un âge où la scolastique était méconnue parce qu'elle était ignorée», et elle affirme que «c'est fini et bien fini du moi et de l'idéologie cartésienne». Elle n'est pas indulgente pour ceux qui ne servent pas à sa façon la cause dont elle poursuit le triomphe, ni pour l'abbé Klein, ni pour le P. Ragey, ni pour l'abbé Ackermann, à qui elle reproche de ne consulter St. Thomas que par fragments et à l'aide d'une table; ni pour le P. Pesch, à qui elle dit que la science moyenne est indigne de Dieu; ni enfin pour le fameux abbé député Gayraud, à qui elle reproche de défendre aujourd'hui le molinisme, alors qu'il l'attaquait quand il était dominicain et professeur à Toulouse. La *Revue* thomiste s'occupe aussi des questions de notre temps et de littérature: elle admire presque Musset et Victor Hugo; elle se moque de la Science (avec un S) représentée par Zola, A. France et Sylvestre qu'elle conspue. Elle s'occupe de peinture, d'hypnotisme, d'archéologie, de géologie, de socialisme même, tout cela devant être calqué, bien entendu, sur St. Thomas. C'est ainsi qu'abordant la question sociale, elle rapproche les théories de Le Play de celles de St. Thomas. Le P. Mandonnet va même jusqu'à soutenir que les idées de St. Thomas reproduites dans une lettre de Paolo Toscanelli à Christophe Colomb, furent pour ce dernier une confirmation de ses convictions cosmographiques. N'est-ce pas un comble de soutenir que l'idée de la sphéricité de la terre a été puisée chez les scolastiques et a dirigé Colomb vers les Indes? Mais il y a aujourd'hui des fanatiques thomistes, qui, à la suite de Léon XIII, veulent faire

de leur docteur angélique l'initiateur de toute la science moderne. « Tout ce que la physiologie enseigne, St. Thomas l'avait pressenti... Claude Bernard et St. Thomas assignent absolument la même cause à l'évolution et à la mort de l'être vivant » (Domet de Vorges).

Or il y a là une telle exagération, un tel parti pris, que nous croyons urgent de protester et de réagir contre eux. Certes la scolastique et St. Thomas qui en fut le plus illustre champion ont eu leur place marquée dans la pensée humaine. Qu'ils l'aient fait progresser, nous ne le nions pas; que la scolastique ait inspiré plus qu'ils ne veulent l'avouer, ceux mêmes qui l'ont le plus combattue, Descartes, Spinoza, Malebranche, Leibniz et Kant, nous le croyons encore et nous ne voyons guère dans ces philosophes que des continuateurs géniaux du moyen âge, ce qui ne diminue en rien leur originalité; mais que la scolastique et St. Thomas en particulier occupent, dans la trame de la philosophie et de la théologie, une place tellement immense qu'avant eux et après eux on n'a su que balbutier, on a erré entièrement, c'est à cela, en fin de compte, qu'aboutit l'exaltation plus qu'exagérée de St. Thomas par Léon XIII; en un mot, qu'il y ait besoin pour redonner au monde moderne, *plongé dans l'erreur la plus profonde*, la lumière et la vérité dans tous les domaines, qu'il y ait besoin, disons-nous, de créer une néo-scolastique, un néo-thomisme, des universités et des Revues dont la seule mission soit de propager la pensée de St. Thomas en faisant rétrograder l'humanité de plus de six siècles, c'est là, encore une fois, un courant dangereux contre lequel doivent s'élever tous ceux qui pensent. Le devoir de la philosophie moderne est de démasquer cette croisade d'un nouveau genre. Pour combattre avec fruit les néo-thomistes de Léon XIII, il ne suffira pas de les dédaigner ou d'en rire, il faudra les suivre sur leur propre terrain, montrer ce que le moyen âge doit à l'antiquité et ce qu'il a transmis aux temps modernes, prouver enfin que le thomisme n'est pas une révélation extraordinaire et divine, mais une étape, sous certains rapports glorieuse, de la pensée humaine, avec toutes les imperfections et les erreurs que comporte la pensée humaine.

Il n'est que trop évident que les catholiques-romains unis par le thomisme, qu'ils complètent par la science moderne, re-

lèvent la tête un peu partout : ils sont devenus les maîtres de la Belgique ; leur influence occulte est puissante en Espagne, en Italie, en Autriche ; elle grandit *visiblement* en France ; on compte avec eux en Amérique, en Allemagne, en Hollande et même en Suisse. Ces progrès, qui concordent étrangement avec l'avènement de Léon XIII, s'expliquent par le fait qu'on a négligé jusqu'alors de suivre les promoteurs du néo-thomisme sur le terrain où ils ont porté la lutte. Mais qu'on se décide à le faire, et immédiatement renaîtront de leurs cendres toutes les doctrines rivales du thomisme. On pourra puiser avec fruit dans St. Anselme, Roger Bacon, Duns Scot, Ockham et tant d'autres. On trouvera des arguments chez les hommes de la Renaissance et ensuite chez Descartes, Leibniz et Kant. On ne négligera pas de demander aux jésuites, *qui n'ont pas toujours été thomistes*, des armes contre la doctrine chère à Léon XIII. « Mes Révérends Frères en Dieu et mes Pères en la Satire, écrivait récemment dans la Revue thomiste un de ses rédacteurs, laissez-moi vous rappeler que la paix a été troublée par vous depuis des années, et dans vos livres et dans vos Revues, spécialement dans les *Etudes religieuses* ; que vous avez commencé par attaquer l'ordre de St. Dominique ; laissez-nous le droit de défense. » On le voit, cela commence ; il y aura encore de beaux jours de lutte ; elle sera vive et féconde puisqu'elle portera sur des idées : ceux qui s'y associeront en feront jaillir assez de lumière pour remettre St. Thomas à la vraie place qu'il doit occuper ; elle est suffisamment belle. Et ainsi l'on continuera à marcher, à tous les points de vue, à la lumière des expériences faites depuis St. Thomas. Quoi qu'on en dise, le monde, lui aussi, marche et on ne retourne pas de six siècles en arrière, même pour y retrouver, *car c'est là le grand but de l'encyclique « Æterni Patris », l'idéal politique, ecclésiastique et social cher à Léon XIII et à l'Eglise catholique-romaine.*

Genève.

A. CHRÉTIEN, lic. en th.

(A suivre.)
